

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)

Financement : Banque mondiale N°7274-GN

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

GN-PAGL 2-393388-CS-QCBS-Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable (SRAD) de la Moyenne Guinée et de la Basse Guinée.

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir les coûts du Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit prêt IDA N° 7274-GN pour effectuer des paiements au titre de services de consultants « **Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable (SRAD) de la Moyenne Guinée et de la Basse Guinée** ».

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

- ❖ Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise dans la Commune de Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, République de Guinée-
- ❖ Tél : +224 629 00 85 49/ 629 00 85 30/ 629 00 85 29
- ❖ Courriels : spm@anafic.org.gn copies à mnabe@anafic.org.gn; direction@anafic.org.gn, smtoure@anafic.org.gn ; mtoure@anafic.org.gn
- ❖ **Du lundi au jeudi : de 8 heures à 17 heures**
- ❖ **Le vendredi : de 8 heures à 13 heures et 14 heures à 16 heures.**

L'ANAFIC, l'Unité d'Exécution du Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2) invite les cabinets de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. **Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :**

1. Être un Cabinet, un bureau d'étude ou un groupement ayant une expérience probante en matière de planification prospective ;
2. Au moins quinze (15) ans d'expériences dans le domaine de planification prospective ;
3. Réalisé au moins cinq (05) missions similaires dont deux (02) dans la sous-région :

4. Établi un partenariat la stratégique avec un Cabinet local légalement installé en Guinée pour faciliter les futurs appuis qui seront sollicités dans le cadre de l'appropriation des SRAD.

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :

- (i) **Un Économiste planificateur (Chef de mission)** : Titulaire d'un diplôme d'au moins Bac+5 dans le domaine de la planification, l'économie, ou toute autre discipline connexe, ayant au moins dix (10) années d'expériences dans la prospection et la planification stratégique, la conception et la mise en œuvre des plans de développement, l'élaboration et le suivi de l'exécution des programmes et projets au niveau sectoriel et/ou national. Il devra avoir aussi une expérience avérée dans la conception des Programmes d'investissements Publics, dans le suivi des programmes et projets, et dans l'analyse des cadres de résultats. Il devra également avoir des compétences et expérience avérées, dans le renforcement des capacités en matière de programmation et de suivi des projets. Il doit avoir participé à cinq (05) missions similaires dont au moins trois (03) en qualité de Chef de mission.
- (ii) **Un Statisticien Informaticien ou Statisticien – économiste de haut niveau (Assistant du Chef de Mission)** : Titulaire d'un diplôme d'au moins Bac + 5 dans le domaine des statistiques, ou toute autre discipline connexe, ayant des connaissances avérées en système d'information et justifiant d'au moins dix (10) années d'expériences avérées dans la conception, le développement et le déploiement des systèmes d'information, et une bonne connaissance des Technologies de l'Information et de la Communication. Il doit avoir effectué au moins trois (3) missions avec des équipes pluridisciplinaires dans le cadre de développement du système d'information intégré. Le développement des systèmes d'information intégrés de suivi et d'évaluation au niveau sectoriel ou national serait un atout.
- (iii) **Un Géographe spécialiste en aménagement du territoire** : Titulaire d'un diplôme d'au moins Bac+5 dans le domaine de la l'aménagement du territoire ou toute autre discipline connexe, ayant une expérience de dix ans (10) dans le domaine de l'Aménagement du territoire avec au moins deux (02) missions similaires.
- (iv) **Un Expert en géomatique** : Titulaire d'un diplôme d'au moins Bac + 5 dans le domaine de la géographie, statistique, informatique, SIG ou toute autre discipline connexe ayant une expérience de cinq (05) ans avec au moins deux (02) missions similaires.
- (v) **Un Expert environnementaliste** : Titulaire d'un diplôme d'au moins Bac+ 5 dans le domaine de gestion des ressources naturelles, environnement ou toute autre discipline connexe ayant une expérience de dix (10) ans d'expériences avec au moins trois (03) missions similaires.
- (vi) **Un Expert en décentralisation et développement local** : Titulaire d'un diplôme d'au moins Bac+ 5 dans le domaine de la sociologie, sciences politiques, développement communautaire, l'administration ou toute autre

discipline connexe ayant une expérience de dix (10) ans d'expériences avec au moins trois (03) missions similaires et disposer une connaissance sur la décentralisation en Guinée.

- (vii) **Un ingénieur génie civil/rural** : Titulaire d'un BAC+4 au moins en génie civil, génie rural, Aménagement ou tous autres domaines similaires ayant dix (10) ans d'expériences d'ordre général dans le domaine de l'architecture, de l'ingénierie, de l'aménagement des espaces territoriaux avec au moins trois (03) missions similaires en qualité d'ingénieur de réseaux ou d'aménagement.
- (viii) **Un juriste, expert en appui organisationnel et institutionnel** : Titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5) en sciences juridiques, Droit de l'environnement, administration publique ou tout autre diplôme connexe de niveau équivalent avec des expériences avérées de dix (10) ans dans l'évaluation des textes juridiques, réglementaires régissant l'organisation des services publics, de l'aménagement du territoire, la prise en compte des questions climatologiques, les transports, la gestion durable des ressources naturelles, de la protection de l'environnement, de l'énergie, d'eau, etc.. en lien avec l'analyse de politiques et stratégies publiques et avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires. Il devra en outre, avoir une parfaite connaissance de l'administration guinéenne et du secteur législatif et réglementaire de la Guinée.

Il appartiendra au concepteur de faire des propositions pour toutes autres compétences complémentaires jugées pertinentes pour la bonne conduite de l'étude.

Tous les membres de l'équipe devront être capables de s'exprimer et savoir écrire couramment en français.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, 3.17 et 3.20 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants (cabinets) peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant (Cabinet) sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** », conformément aux dispositions définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition septembre 2023.

Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le **jeudi, 27 juin 2024 à 10h30mn.**

Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise dans la Commune de Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, République de Guinée.

A l'attention de : Monsieur le Directeur Général de l'ANAFIC

Tél : +224 629 00 85 49/ 629 00 85 30/ 629 00 85 29

Courriels : spm@anafic.org.gn , copies à mnabe@anafic.org.gn; direction@anafic.org.gn; smtoure@anafic.org.gn ; mtoure@anafic.org.gn

Avec uniquement la mention « **RECRUTEMENT CABINET POUR LA REALISATION DES SCHEMAS REGIONAUX D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (SRAD) DE LA MOYENNE GUINEE ET DE LA BASSE GUINEE** ».

Conakry, le 29 mai 2024

Le Directeur Général de l'ANAFIC

Mr Sékou Mawa TOURE

